



Sainte-Ode
Les Vallées de l'Ourthe et du Laval

Sainte-Ode

NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2020



➤ **HORTENSE PIERRE
CENTENAIRE !**



➤ **SOUTENONS NOS
ÉTABLISSEMENTS HORECA**



➤ **SEMAINE DE L'ARBRE**



➤ **MARIE-FRANCE SCHIEBER
À KOH-LANTA**



VIE COMMUNALE

| | |
|-----------------------------|-------|
| BE alert - Coronalert | 03 |
| Conseils communaux | 04-05 |
| Collège et | |
| Conseil communaux | 06 |
| Etat Civil - Taxes | 07 |
| ADL | 08 |
| Focus | 09 |
| Soutien Horeca | 10-11 |
| Environnement | 12-13 |
| Citoyens à l'honneur | 14 |
| Ecoles - IDELUX | 15 |
| Accueil Temps Libre | 16 |
| Plan de Cohésion Sociale .. | 17 |
| Aménagement du territoire. | 18 |
| Ecopasseur - Fête Laïque . | 19 |

VIE ASSOCIATIVE

| | |
|------------------------------|----|
| Tourisme - Nature - Loisirs. | 20 |
| Maison de Jeunes GRAB ... | 21 |
| Patro | 22 |
| Koh-Lanta | 23 |

INFOS

HORAIRES SERVICE POPULATION

| | |
|----------------|---------------------|
| Lundi | 9h à 12h30 |
| Mardi | 9h à 12h30 |
| Mercredi | 12h30 à 19h |
| Jeudi | 12h30 - 13h30 à 19h |
| Vendredi | 9h à 12h30 |

HORAIRES AUTRES SERVICES

| | |
|----------------|---------------------|
| Lundi | 9h à 12h30 |
| Mardi | 9h à 12h30 |
| Mercredi | 12h30 à 17h |
| Jeudi | 12h30 - 13h30 à 17h |
| Vendredi | 9h à 12h30 |

NUMÉRO D'URGENCE

Pour toute urgence communale, un membre du Collège à votre disposition 24/24 !

0474 68 68 68



Editorial

Nous aimerions ne plus devoir en parler, mais la COVID-19 est toujours là.

J'aurais souhaité vous parler de beaucoup d'autres choses, de l'Armistice et de notre devoir de mémoire, du marché de Noël d'Amberloup ou de Rechrival, de la tournée des crèches de Lavacherie, du nouvel an à Houmont. Vous expliquer à quel point les rencontres citoyennes organisées dans le cadre du plan local de propreté ont été riches en enseignements. Vous parler de tous ces projets qui nous tiennent à cœur.

Mais à l'heure d'écrire ces quelques lignes, la deuxième vague est là et elle prend toute la place. Quelle sera sa force, son intensité, le temps qu'il faudra pour en sortir. Personne ne le sait.

Ce que nous savons en revanche, c'est que cette pandémie aura modifié considérablement nos habitudes. Pas d'accolades pour témoigner de notre affection à un ami, plus de main tendue pour signifier notre respect. Nous devons nous tenir à bonne distance de ceux que nous apprécions.

Et que dire de toutes ces manifestations annulées et de toutes ces associations obligées de renoncer à faire perdurer l'âme de nos villages.

Nous espérons tous que ces petites choses et ces événements pourront faire, à nouveau, partie de nos vies. Mais peu importe nos croyances et nos impressions, nous devons faire bloc. Car oui, ces moments nous manquent, mais nous savons que nous agissons pour le bien des personnes qui nous sont chères.

Aristote a dit que l'homme était un animal social. Nous avons tous besoin de contacts, de rencontres, d'échanges et de discussions enflammées ou non sur tout et n'importe quel sujet, mais notre cohésion face à cette crise sanitaire doit être sans failles.

Néanmoins, les nouvelles technologies, le téléphone peuvent nous permettre de rester « connectés » les uns avec les autres. De même, si votre santé vous le permet, partez à la découverte des jolis sentiers de notre commune. De nombreuses balades balisées vous attendent et vous offriront de magnifiques décors.

Notre ruralité, notre appartenance à la commune de Sainte-Ode sont nos forces.

En tant qu'échevine des associations, j'espère que nous traverserons cette vague en soutenant nos proches, mais également nos voisins et les membres de nos associations (club des jeunes, Patro, clubs sportifs, 3x20 etc.)

Et quand la situation sanitaire nous le permettra, retournons à la rencontre des autres, organisons des activités, continuons à dynamiser nos villages et souvenons-nous de ce qui nous aura tant manqué pendant cette période difficile. Quand cela sera possible, rencontrons-nous, parlons-nous, échangeons à nouveau les uns avec les autres et restons soudés. Et si demain, pour une quelconque raison une activité ne peut pas avoir lieu, mais que plus tard une autre se déroule dans de bonnes conditions dans le village voisin, changeons nos habitudes... Faisons le pas... En plus d'être une commune, soyons une communauté.

« Là où croît le péril croît aussi ce qui sauve ». (Hölderlin)

Alors ne laissons pas cette maladie modifier ce qui fait de nous des êtres humains, restons liés les uns aux autres pour que demain, nous soyons prêts à relever tous les défis du quotidien. Nous vivrons des moments difficiles mais également des moments plus gais, mais ensemble nous serons plus forts.

Car aujourd'hui plus que jamais le repli sur soi, le manque de compréhension et d'ouverture créent de la peur et mènent à l'isolement. Soyons ouverts sur le monde, mais n'oublions pas le monde qui nous est géographiquement proche...

La coopération nous permettra de sortir de cette crise. Restons positifs et serrons-nous les coudes.

J'aimerais également avoir une petite pensée pour les restaurateurs de notre commune. Ceux qui se sont appliqués à respecter les règles qui leur étaient imposées sont à nouveau contraints de fermer leurs portes. Alors si demain, vous souhaitez agrémenter joliment votre quotidien, n'hésitez pas à faire appel à eux... Inutile de vous dire que nous vous les recommandons chaudement.

Et pour terminer, si vous avez dans votre entourage, un membre du personnel médical, dites-lui, de notre part à tous : merci. Cela ne règlera pas tous les problèmes, cela ne l'empêchera pas d'être fatigué et il ne sera pas moins inquiet, mais cela lui montrera à quel point nous sommes reconnaissants.

À nouveau, faisons preuve de SOLIDARITE.

CATHERINE POOS,
Troisième Echevine

VIE COMMUNALE

BE ALERT / CORONALERT

be alert

C'est un système d'alerte qui permet aux autorités de diffuser un message à la population en situation d'urgence.

C'est un moyen de recevoir l'information très rapidement.

C'est une méthode efficace qui va davantage être utilisée dans notre commune.

Et ça peut sauver des vies !

Le système BE-Alert permet une alerte via plusieurs canaux complémentaires, et ce totalement gratuitement.

L'autorité en charge de la situation d'urgence choisira le canal approprié en fonction de l'évènement. Il s'agira soit d'un SMS, d'un appel vocal (sur poste fixe ou mobile) ou d'e-mail.

Lors de votre inscription, il est donc important de remplir le plus de champs possibles pour que les autorités puissent vous informer, quel que soit le canal choisi.

Pas encore inscrit ? Rendez-vous dès aujourd'hui sur www.be-alert.be

Déjà inscrit ? Tenez vos données à jour.



Coronalert

Pourquoi ?

L'application est un réel outil de prévention supplémentaire contre le coronavirus.

Comment ?

Elle utilise la technologie Bluetooth et l'échange de codes aléatoires anonymes.

Elle enregistre automatiquement le « code aléatoire » anonyme émis par le téléphone d'une personne avec laquelle vous avez été en contact étroit, et sur lequel l'app est également installée ; la distance entre votre téléphone et celui de l'autre utilisateur de l'app ; la durée de tout contact étroit entre votre téléphone et celui de l'autre utilisateur de l'app.

Lorsqu'un utilisateur de Coronalert est contaminé, il publie anonymement dans une base de données centrale les « codes » que son téléphone a émis au cours des derniers jours.

Plusieurs fois par jour, Coronalert compare les « codes » anonymes du serveur central avec les « codes » anonymes présents sur votre téléphone, en provenance des téléphones des autres personnes avec lesquelles vous avez été en contact étroit les derniers jours.

S'il s'avère que votre téléphone se trouvait pendant au moins 15 minutes à moins de 1,5 mètres du téléphone d'un utilisateur Coronalert contaminé, vous recevez une alerte indiquant que vous avez eu un contact à risque. A vous ensuite de prendre les dispositions nécessaires.

Et mes données de vie privée dans tout ça ?

L'application de suivi de contacts ne surveille PAS le respect des mesures de quarantaine, de confinement ou d'éloignement social imposées par le gouvernement ; ne traque PAS les patients positifs au COVID-19 ; ne transmet PAS en temps réel des informations concernant

un contact à haut risque avec un patient positif ; n'envoie PAS d'information sur les utilisateurs non testés positifs ; n'identifie PAS les zones géographiques sensibles ou les trajectoires des patients positifs.

Pour en savoir plus, toutes infos sur : <https://coronalert.be/fr/>





CONSEILS COMMUNAUX

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DE LA COMMUNE DE SAINTE-ODE DU 30 SEPTEMBRE 2020

PRÉSENTS :

Andréa DUPLICY, Conseillère - Présidente
Pierre PIRARD, Bourgmestre,
Christophe THIRY, Jean-Pol MISSON, Catherine POOS-SIMON, Echevins ;
Laurence PIERLOT-HENROTTE, Présidente de CPAS ;
TANGHE, DESSE, ZABUS, NICKS-LEBAILLY, MACOIR, Conseillers communaux ;
Anne-Sophie HERMAN, Directrice générale

CORONAVIRUS

Le Conseil communal confirme à l'unanimité les ordonnances de police rendant obligatoire le port du masque

- aux entrées et sorties d'écoles
- lors de la tenue des Marchés de Terroir
- pour les déplacements au sein des pêcheries.

PROTECTION DES DONNEES

Le Conseil communal décide à l'unanimité d'arrêter la convention relative à la mutualisation de l'emploi de délégué à la protection des données (DPD) entre les CPAS et communes de Bastogne, Bertogne, Fauvillers, Sainte-Ode et Tenneville. Une révision du mode de répartition des coûts sera examinée au terme de la 1ère année de fonctionnement afin de voir s'il n'est pas préférable de répartir les coûts de cet engagement en commun au prorata du nombre de traitements dans chaque entité.

FINANCES

Le Conseil communal décide à l'unanimité d'approuver, comme suit, la modification budgétaire 3/2020 (en €):

| | Service ordinaire | Service extraordinaire |
|---|---------------------|------------------------|
| Recettes exercice proprement dit | 4 921 311,81 | 4 321 799,03 |
| Dépenses exercice | 4 845 412,28 | 3 717 125,35 |
| Boni/mali exercice | 75 899,53 | 604 673,68 |
| Recettes exercices antérieurs | 954 538,01 | 0,00 |
| Dépenses exercices antérieurs | 38 004,98 | 1 916 234,89 |
| Prélèvements en recettes | 0,00 | 1 535 285,22 |
| Prélèvements en dépenses | 500 000,00 | 223 724,01 |
| Recettes globales | 5 875 849,82 | 5 857 084,25 |
| Dépenses globales | 5 383 417,26 | 5 857 084,25 |
| Boni global | 492 432,56 | 0,00 |

Il décide également à l'unanimité de négocier le marché relatif au financement des dépenses extraordinaires de l'exercice 2020 avec Belfius Banque S.A. selon les modalités prévues par le cahier spécial des charges adopté par le Conseil communal le 25/7/18. Belfius Banque communiquera une nouvelle offre sur base des estimations d'emprunts reprises ci-après :

| Libellé | MONTANTS en € | DUREE en ... années |
|---------------------------------------|---------------|---------------------|
| Cour de l'école de Lavacherie - Supl. | 20 938,13 | 20 |
| Maison rurale à Lavacherie - Supl. | 31 710,09 | 20 |
| Place à Amberloup | 515 428,63 | 20 |
| MR Magerotte acquisition terrain | 23 000,00 | 20 |
| Cimetières de Lavacherie et Aviscourt | 110 766,62 | 20 |
| PIC Laval - N4 | 164 911,00 | 20 |

TRAVAUX



Le Conseil communal décide à l'unanimité de procéder au déclassement du véhicule Jeep Opel Frontera et de le vendre de gré à gré sans publicité après consultation de plusieurs acheteurs potentiels.

Il décide par 8 voix pour et 2 voix contre (TANGHE, MACOIR) de procéder au déclassement du camion MAN Type TGS 400 6x6 BB et de le vendre de gré à gré avec publicité.

Il décide à l'unanimité d'approuver le cahier des charges relatif à l'acquisition d'un broyeur à branches et débroussailluse. Il choisit la procédure négociée sans publication préalable comme mode de passation du marché. La dépense estimée à 36.433,10 € TVA comprise sera financée par un prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire. Il décide également à l'unanimité d'approuver le cahier des charges relatif à l'aménagement paysager des cimetières de Lavacherie et d'Aviscourt. Il choisit la procédure ouverte comme mode de passation du marché. La dépense estimée à 253.442,10 € TVA comprise sera financée par un subside et par un emprunt pour le solde.



Enfin, toujours à l'unanimité, le Conseil communal décide d'approuver :

- le cahier des charges relatif à la réfection de la voirie entre Laval et la N4. Il choisit la procédure ouverte comme mode de passation du marché. La dépense estimée à 395.849,56 € TVA comprise sera financée par un subside et par un emprunt pour le solde.

- le cahier des charges relatif au remplacement de la toiture du football d'Amberloup. Il choisit la facture acceptée (marchés publics de faible montant) comme mode de passation du marché. La dépense estimée à 25.000 € TVA comprise sera financée par un subside et par un prélèvement sur le fonds de réserve pour le solde.



- le cahier des charges relatif à la mise en conformité des installations électriques des bâtiments communaux. Il choisit la procédure négociée sans publication préalable comme mode de passation du marché. La dépense estimée à 38.962 € TVA comprise sera financée par un prélèvement sur le fonds de réserve.

- le cahier des charges relatif à la fourniture et pose de panneaux didactiques historiques. Il choisit la facture acceptée (marchés publics de faible montant) comme mode de passation du marché. La dépense estimée à 17.109,40 € TVA comprise sera financée par un subside et par un prélèvement sur le fonds de réserve pour le solde.

VENTE DE BOIS

Vu la proposition du DNF de regrouper les ventes des communes de Sainte-Ode, Bertogne, Bastogne et Tenneville, au vu du faible nombre de lots que ces entités ont à vendre, le Conseil communal décide à l'unanimité que les lots recensés et numérotés de 201 à 206 et 260 seront vendus par soumissions cachetées, au profit de la caisse communale.



Le Conseil communal décide à l'unanimité d'organiser une collecte sélective en « porte-à-porte » du papier-carton d'origine ménagère selon les termes de l'article 2 des statuts d'IDELUX Environnement et de retenir la fréquence de collecte suivante : une fois par deux mois pour l'ensemble du territoire communal.

VOIRIES

Le Conseil communal décide à l'unanimité d'arrêter le règlement complémentaire de circulation routière visant la route Tasiaux et la rue du Golet selon les termes suivants :

L'accès à la route Tasiaux est interdit à tout conducteur dans les 2 sens, à l'exception des cyclistes et de l'usage forestier. La mesure sera matérialisée par le placement de signaux C3 complétés d'un panneau M2 et d'un panneau additionnel portant la mention « Excepté usage forestier ». L'accès à la Rue du Golet est interdit à tout conducteur dans les 2 sens, à l'exception des cyclistes et de l'usage forestier. La mesure sera matérialisée par le placement de signaux C3 complétés d'un panneau M2 et d'un panneau additionnel portant la mention « Excepté usage forestier ». Cette mesure devra être présignalée à Laneuville-au-Bois, au carrefour situé à hauteur de l'immeuble n° 11 par un panneau F45 sur lequel sera reproduite la signalisation matérialisant la restriction de circulation prévue.

Il décide également à l'unanimité de marquer son accord sur le bornage d'un tronçon du chemin vicinal à Tonny reliant la Rue de Porcheresse et la Rue de Bertifoy. Ce plan et le procès-verbal correspondant seront soumis à l'approbation du Conseil communal.

FABRIQUE D'EGLISE

Le Conseil communal rectifie à l'unanimité le compte de la Fabrique d'Eglise d'Amberloup pour l'exercice 2019 comme suit :



| | |
|---|--------------------|
| Recettes totales | 18 832.69 € |
| Dont une intervention communale ordinaire de | 16 732.92 € |
| Dépenses totales | 21 904.31 € |
| Résultat comptable | 10 128.66 € |

ASSOCIATION

Le Conseil communal décide à l'unanimité d'accorder à l'« a.s.b.l Territoire de Mémoire » un subside de 125 € pour l'année 2020.

VIE COMMUNALE

COLLÈGE ET CONSEIL COMMUNAUX



Bourgmestre

PIRARD Pierre *(Commune Passion)*

Rue d'Amberloup, 56 • 6680 SAINTE-ODE (Lavacherie)

GSM : 0495/58.20.60 • Mail : pierre.pirard@sainte-ode.be

Affaires générales, police, zone de secours, finances, économie (ADL), Sainte-Ode Smart Village, état civil et population, ressources humaines, cérémonies patriotiques, relations publiques et communication, programmes européens



1^{er} Echevin

THIRY Christophe

(Commune Passion)

Rue de Bastogne, 28

6680 SAINTE-ODE (Lavacherie)

GSM : 0497/46.78.04

Mail : christophe.thiry@sainte-ode.be

Travaux, propreté publique, sécurité routière, cimetières, agriculture, forêt, bien-être animal



Conseillère communale

DESSÉ Marie *(Commune Passion)*

Le Jardin, 21 A

6680 SAINTE-ODE

GSM : 0474/49.73.21

Mail : marie.desse@sainte-ode.be



2^{ème} Echevin

MISSON Jean-Pol

(Commune Passion)

Rue des Forges, 43 - 6680 SAINTE-ODE (Tillet)

GSM : 0498/50.03.93

Mail : jean-pol.misson@sainte-ode.be

Urbanisme, aménagement du territoire, développement rural, citoyenneté, sports, logement, seniors, patrimoine, cultes



Conseiller communal

ZABUS Loïc

(Commune Passion)

Rue Arc-en-Ciel, 64

6680 SAINTE-ODE (Houmont)

GSM : 0498/69.54.78

Mail : loic.zabus@sainte-ode.be



3^{ème} Echevine

POOS Catherine *(Commune Passion)*

Rue de la Chênaie, 6

6680 SAINTE-ODE (Sprimont)

GSM : 0496/60.16.33

Mail : catherine.poos@sainte-ode.be

Environnement, développement durable, tourisme, associations, jeunesse, Conseil communal des enfants, extrascolaire, emploi, gestion du bus communal, fêtes et cérémonies non patriotiques



Conseillère communale

NICKS-LEBAILLY Elisabeth

(Commune Passion)

Rue Magerotte, 43

6680 SAINTE-ODE (Magerotte)

GSM : 0473/44.51.41

Mail : Elisabeth.lebailly@sainte-ode.be



Présidente du C.P.A.S

HENROTTE Laurence

(Commune Passion)

Renuamont, 52 - 6680 SAINTE-ODE

GSM : 0498/94.01.41

Mail : laurence.henrotte@sainte-ode.be

Aide sociale, aides à domicile, aides énergétiques, initiative d'accueil, en charge au sein de Collège de l'enseignement, de la petite enfance, du plan de cohésion sociale et de la santé



Conseiller communal

MACOIR Johnny

(CAP 2030)

Rue d'Amberloup 54

6680 Sainte-Ode (Lavacherie)

GSM : 0495/38.24.05

Mail : johnny.macoir@sainte-ode.be



Présidente du Conseil

DUPLICY Andréa

(Commune Passion)

Acul, 16

6680 SAINTE-ODE

GSM : 0474/31.57.94

Mail : andrea.duplicy@sainte-ode.be



Conseiller communal

TANGHE Joël *(CAP 2030)*

Rue des Vieilles Ecoles 70

6680 Sainte-Ode (Tonny)

GSM : 0496/61.56.97

Mail : joel.tanghe@sainte-ode.be



LES SERVICES DE VOTRE ADMINISTRATION COMMUNALE

Peut-être avez-vous vu notre article dans le bulletin précédent dans lequel nous vous présentions le service « Accueil-Réception » de notre Administration. Nous avons en effet décidé de vous présenter un service de l'Administration communale dans chaque parution. Qui allez-vous y rencontrer ? Quelles tâches y sont effectuées ? Quels services vous offre-t-il ? Nous poursuivons notre visite par le service Etat Civil. Bonne lecture !

ETAT CIVIL

Margaux JANSSENS
061/21.04.41

margaux.janssens@sainte-ode.be



Margaux fait partie de l'équipe depuis 8 ans, autant dire qu'elle a pu développer de nombreuses compétences au fil de ces années. Margaux maîtrise une multitude de tâches, elle jongle entre les services état-civil et population, et gère également les taxes et les immondices.

Autonome, spontanée, elle met sa patience et son sérieux au profit des nombreuses demandes qu'elle reçoit chaque jour.

AU NIVEAU DE L'ETAT CIVIL, elle traite entre autres les demandes telles que :

- Préparation des actes relatifs à l'Etat-civil : naissances, mariages, divorces, décès, etc.
- Délivrance d'extraits des registres : le 31 mars 2019, l'état civil a connu une modernisation importante avec l'entrée en

service de la Banque de données des Actes de l'Etat Civil, la BAEC. Cela signifie que depuis cette date, les actes de l'état civil sont établis électroniquement et conservés dans une base de données centrale ; une copie d'acte de naissance, de mariage et de décès peut donc être obtenue auprès de votre commune de résidence, même si l'évènement a eu lieu dans une autre commune.

- Préparation des dossiers préalables aux célébrations de mariage.
- Préparation des dossiers et envoi au parquet des demandes de nationalité.

AU SERVICE POPULATION, Margaux s'occupe également, en étroite collaboration avec sa collègue Catherine LEMAIRE, des demandes telles que :

carte d'identité, permis de conduire, passeports, inscription dans la commune, changement de domicile, gestion des registres de population et Etrangers, déclaration de cohabitation légale, cessation de cohabitation, déclaration de dons d'organes, déclaration de dernières volontés, déclaration anticipée en matière d'euthanasie, certification de documents, cégalisation de signature, vaccination...

LE SERVICE DES TAXES est également confié à Margaux : les écrits publicitaires, les logements inoccupés, les campings, les commerces ambulants, les éoliennes, les secondes résidences, les immondices... dont un suivi rigoureux est nécessaire au bon fonctionnement de la commune.

EN CE QUI CONCERNE LES IMMONDICES, la gestion des duo-bacs fait aussi partie du travail de Margaux : attribution et encodage des duo-bacs, relais entre les citoyens et Idelux, mise à jour des redevables en fonction des mouvements de la population dans la commune, gestion des inscriptions à la collecte à domicile des encombrants non-recyclables (2 x/an, sur inscription, les dates de collecte et d'inscription sont renseignées dans le calendrier distribué chaque année). Pour tout renseignement ou inscription, n'hésitez pas à la contacter.

LORS DES ELECTIONS, la composition ainsi que la gestion des bureaux de vote et de dépouillement lui sont délégués.

Comme vous le constatez, Margaux ne s'ennuie pas ! Le calme et la discrétion dont elle fait preuve sont sa plus grande force au jour le jour.

La citation qui lui va bien : « La discrétion est la pudeur de l'âme » de Charles Dolfus.

Les bonnes astuces :

MON DOSSIER

Saviez-vous que plusieurs documents de base tels que composition de ménage, certificats de résidence, de vie ou encore de cohabitation légale, actes d'état civil établis à partir du 31 mars 2019... sont disponibles gratuitement en vous connectant à l'application « Mon dossier » du registre national ?

Rendez-vous sur

<https://www.ibz.rrn.fgov.be/fr/registre-national/>
pour les commander.

RECYPARC

Notre commune propose aux personnes se trouvant dans l'incapacité de se rendre elles-mêmes, ou avec l'aide d'un tiers, au Recyparc un service de collecte des déchets ?

Coût : 24,00 € / an, 1 collecte par mois, sur inscription uniquement.

ECLAIRAGE PUBLIC

Un poteau endommagé ?

Une lampe qui reste allumée/éteinte, qui clignote ? Un luminaire qui fait du bruit ? Contactez Margaux qui pourra effectuer une demande d'intervention sur la plateforme Ores prévue à cet effet.

VIE COMMUNALE

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

ANIMATIONS SUR LE COMMERCE ÉQUITABLE DANS NOS ÉCOLES

Lors de la semaine du commerce équitable, les élèves de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} primaire des écoles de Tenneville, Sainte-Ode et Bertogne ont eu l'occasion de participer à une activité de sensibilisation au commerce équitable. Via des jeux, des mises en situation, des saynètes, des dégustations de chocolat et de jus, le repérage et le décodage des labels, etc. les élèves ont abordé, de façon concrète, les grands principes du commerce équitable : un commerce plus direct,

un prix juste, un engagement à long terme, une organisation démocratique et transparente, la protection de l'environnement, le développement local, etc.

L'activité a été créée et animée spécialement pour nos écoles par l'asbl « Rêve de Terre » de Journal. Merci à Juliette et Antoine pour leur enthousiasme face au projet, leur disponibilité et la qualité de leur travail.



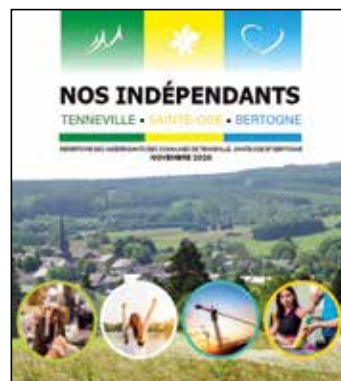
RENCONTRE PRODUCTEURS/ RESTAURATEURS

Le 12 octobre dernier a eu lieu, à Tillet, une soirée d'échanges et de rencontres entre producteurs locaux, restaurateurs et traiteurs de la région.

Les grands principes du commerce équitable et du « prix juste producteurs » ont été présentés aux participants. La soirée s'est ensuite terminée par une présentation et une dégustation de produits locaux. Des échanges fructueux ont eu lieu et certains de nos produits locaux se retrouveront prochainement dans les assiettes de nos traiteurs et restaurateurs !

RÉPERTOIRE DES INDÉPENDANTS

Surveillez votre boîte aux lettres !



Dans quelques jours sera distribué un répertoire de tous les indépendants des communes de Tenneville, Sainte-Ode et Bertogne. Pourquoi un répertoire papier en 2020 ? Nous sommes bien conscients qu'un tel outil sera

rapidement obsolète car les données évoluent sans cesse, des indépendants s'installent, d'autres partent à la retraite ou se réorientent professionnellement. Le numérique nous permet de mettre à jour quotidiennement ces données. Nous savons également que tous nos concitoyens n'ont pas accès à internet. Cette démarche vise donc à lutter contre la fracture numérique qui fragilise nos aînés et peuvent les couper d'une série d'informations utiles.

L'Agence de Développement Local et les Collèges des trois Communes de Tenneville, Sainte-Ode et Bertogne, conscients des enjeux du développement durable et rural, encouragent depuis de nombreuses années la consommation locale et le soutien à ce secteur crucial. Ce répertoire est l'un des moyens mis en œuvre pour rapprocher encore davantage le citoyen et les acteurs économiques qui l'entourent.

Ils sont éleveurs, producteurs, artisans, commerçants, gérants horeca, indépendants, etc. Ils nous nourrissent,

nous procurent biens et services, bâtissent pour nous, ... et ils vivent à deux pas de chez nous !

Ensemble, ils forment un tissu économique et social qui apporte vie et emploi dans nos villages. Ces derniers mois ont prouvé que nos acteurs économiques locaux étaient indispensables au bon développement de nos Communes. Ce temps de recentrage a certainement renforcé le désir des citoyens de consommer au plus près de chez eux, mais il a également représenté une épreuve pour tous ceux et celles qui n'ont pas pu exercer leur activité pendant cette période critique.

N'hésitez donc pas à vous plonger dans les pages de ce répertoire, à la découverte de toutes celles et ceux qui font vivre notre ruralité. Vous verrez que les biens et services proposés sur le territoire de nos trois Communes présentent une offre quasi-complète. Gardez donc ce répertoire à portée de main et adoptez le réflexe du « Consommons local » !

ACTION PROMO Fêtes de fin d'année

CHEQUES Commerces
Tenneville • Sainte-Ode • Bertogne
Plus de 70 commerces participants

Durant tout le mois de décembre

10 chèques commerces de 5 € achetés = 1 chèque commerce de 5 € offert*

Où vous les procurer ? En vous rendant dans votre administration communale durant les heures d'ouverture.

Appel à candidature
Les Forêts d'Ardenne ont du talent...

Un projet où la forêt et les habitants sont au cœur de la destination

Gestionnaire d'hébergement, restaurateur, tenancier de brasserie, fournisseur de produits locaux... Prestataire d'activités récréatives et sportives, guide nature ou de bien-être, artiste, orison... Maison du Tourisme, Office du Tourisme, Syndicats d'Initiatives, ADL, GAL... Habitants passionnés par notre territoire, par nos coutumes, par la faune et la flore qui nous entourent... Vous qui êtes attaché, épris et fier de votre région, vous pour qui la forêt et la nature sont inestimables... Venez rencontrer d'autres passionnés et développer votre activité auprès d'autres amoureux des Forêts d'Ardenne. Profitez de la visibilité de notre destination pour mettre votre talent au-devant de la scène... Prenez part à cette belle aventure et, ensemble, développons et diversifions l'offre touristique en faisant connaître au public les talents de notre territoire.

Ce projet vous intéresse ? Contactez-nous et faites-nous découvrir votre savoir-faire : foa@forêtsardennes.be

Les Forêts d'Ardenne
Votre destination touristique visitée

Avec le soutien de
Wallonie tourisme
CGT



FOCUS }

SUR UN ACTEUR DE
LA VIE COMMUNALE

OUVERTURE DE L'INSTITUT « LE VACHEMENT BELLE » À LAVACHERIE



Depuis le 1^{er} octobre 2020, Marine Rémiche vous accueille dans son institut de beauté et bien être, situé au cœur du village de Lavacherie. Dans une ambiance cocoon et relaxante, Marine vous propose divers soins esthétiques tels que les soins visages et corps, épilations, maquillages, rehaussements de cils et henna brow. Marine a également le plaisir de collaborer avec Sophie Germain (SoDepil), infirmière indépendante, pour l'épilation définitive au laser. Première séance et informations le 4 décembre.



Institut « Le Vachement Belle »

Rue de Sainte-Ode, 18 - 6680 Lavacherie

0472/71.46.40 - institutlevachementbelle@hotmail.com

MACRÉA, LA NATURE COMME INSPIRATION



MaCréa, c'est le projet de création florale que Maryline De Pinnewaert vient de lancer. « Je voulais faire quelque chose en dehors de la maison, en dehors du travail. Je voulais juste prendre du temps pour moi, pour me faire plaisir. J'ai donc suivi des cours d'art floraux à l'IEPS de Libramont et me suis rendue compte que c'était vraiment agréable » explique l'habitante de Tillet.

Chemin faisant et au vu des échos très positifs de ses premières créations, Maryline décide de faire un pas supplémentaire en créant sa petite entreprise : MaCréa. « Grâce au soutien de mon entourage et de mes amis, je me suis lancée », confirme-t-elle.

Maryline a déjà apporté une « MaCréa Touch » dans son travail. « J'essaie de créer des projets qui sortent de l'ordinaire, des choses qu'on ne va pas trouver chez un fleuriste. Je me sers de la nature : c'est une richesse incroyable. Je compte d'ailleurs planter différents arbres chez moi pour profiter de certains feuillages très intéressants pour les créations. Je suis motivée et j'ai vraiment envie de faire plaisir aux gens. »

MaCréa, pour mettre de la couleur et du sourire dans votre intérieur ou pour tous les événements de votre vie. Simplement pour faire plaisir. A retrouver sur Facebook sur la page MaCréa [commande en ligne possible].



MaCréa

Rue des Forges 40 à Tillet - 6680 Sainte-Ode

0473/32.60.58

VIE COMMUNALE

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

SOUTENONS NOS ÉTABLISSEMENTS HORECA !

En cette période à nouveau très compliquée pour tout le secteur, nous avons souhaité mettre à l'honneur nos établissements HORECA afin de souligner la qualité de leur travail et leur importance dans le paysage économique et touristique de notre commune.

AUBERGE DE LAVACHERIE / LE BORSA

L'endroit incontournable pour une sortie en famille, entre amis, entre collègues.

Alexandra et Dany vous accueillent avec plaisir dans leurs établissements ! Au Borsa, pour un moment de détente autour d'un bon verre et d'un repas en toute simplicité, une partie de billard ou encore pour s'amuser quelques heures au bowling allemand.

L'Auberge quant à elle vous séduira par son restaurant au cadre relaxant et vous étonnera par son nouveau concept : une sélection de produits locaux de qualité sont désormais mis à l'honneur dans les menus et suggestions. Rendez-vous pour un moment de convivialité au cœur de Lavacherie !



Place de l'Église 3 - 6680 Lavacherie
Tel.: 061/68.93.50
info@aubergedelavacherie.be
www.aubergedelavacherie.be

DOMAINE DE WACHIROCK

Nathalie et son équipe sont heureux de vous accueillir dans un environnement de verdure et dans un cadre zen et chaleureux.

Envie d'une bonne table qui ravira vos papilles ou de déguster une délicieuse raclette avec vue sur l'étang et le Laval ?

Envie de pêcher de belles truites saumonées ou de passer une après-midi relax en terrasse pendant que les enfants s'amuse à la plaine de jeux ?

Le Domaine de Wachirock a tout ce qu'il faut pour vous satisfaire !

Pour prendre connaissance des horaires selon les saisons, rendez-vous sur le site www.wachirock.be



Wachirock, 2 - 6680 Sainte-Ode
061/68.81.31
info@wachirock.be
www.wachirock.be

ENCLOS DES FRÊNES

Pionniers du tourisme à la ferme, Cécile, Théo, Marylène et toute l'équipe de l'Enclos des Frênes vous proposent une cuisine authentique.

Situé dans un cadre champêtre et dans une ferme en pierres du pays, le restaurant à la ferme vous fera découvrir la saveur des produits du terroir. A proximité de la ferme, possibilité de promenades dans les bois ou à la campagne et visites possibles au centre d'interprétation du champignon.

Ouvert tous les jours midi et soir sauf le lundi - sur réservation



Allée des Frênes 11
6680 Sainte-Ode (Rechimont)
061/68.81.18 - m.octave@hotmail.com
www.accueilchampetre.be/fr/content/fr/lenclos-des-frenes-7600



A l'heure de boucler cette édition de votre revue communale, nous ne savons pas si une date de réouverture a été arrêtée. Quoiqu'il en soit, nous ne pouvons que vous inciter à les soutenir au maximum dès qu'ils pourront à nouveau régaler nos papilles.



LE PRIMORDIA

Depuis plus de vingt ans, Jean-Philippe et Paul, entourés de toute l'équipe du Primordia, mettent leur savoir-faire à votre disposition.

Le Primordia saura réaliser l'évènement de vos rêves avec simplicité et originalité grâce à son expérience, sa créativité, sa passion et son professionnalisme.

Leur objectif est de vous offrir un maximum de plaisir au meilleur prix quel que soit votre évènement (mariage, fête d'anniversaire, baptême, communion, réception, etc.).

En plein cœur de la province de Luxembourg, le Primordia vous offre un cadre champêtre dans un écrin de verdure exceptionnel. Vous aurez le choix entre des salles entièrement modulables de 25 à 280 personnes, le tout avec terrasse, aire de jeux pour les enfants, confort et commodités modernes.



**Allée des Hêtres 16
6680 Sainte-Ode (Beauplateau)
061/68.90.75
info@leprimordia.be
www.leprimordia.be**

N&B FRITESTOP

C'est toujours avec le sourire que Niki et Bart vous accueillent dans leur snack situé à Amberloup.

Ils proposent les classiques d'une friterie traditionnelle mais leur spécialité, ce sont les burgers et grillades ! Viandes de bœuf ou de bison, à emporter ou consommer sur place, c'est selon les goûts.

Retrouvez les horaires d'ouverture sur la page Facebook de l'établissement :

www.facebook.com/NBFritestopOfficial/



**Rue de la Vallée de l'Ourthe 28
6680 Sainte-Ode (Amberloup)
061/32.19.21**

PÊCHERIE DES TROIS PONTS

Mr et Mme Falla-Deweerd sont très heureux de vous accueillir à la Pêcherie des Trois Ponts, située sur les bords de l'Ourthe et au cœur de l'Ardenne.

En famille ou en groupe, chacun trouvera de quoi satisfaire les goûts les plus diversifiés : pêche à la truite, restauration à la pêche, taverne avec ses bières spéciales, barbecue, etc.

La taverne ouvre à 11h15. Fermée le mardi et le mercredi soir.

Pour les périodes de fermetures annuelles, consultez le site www.pecherietroisponts.be



**Rue des Trois Ponts 44 - 6680 Sainte-Ode
061/68.81.57 - guy.falla@skynet.be
www.pecherietroisponts.be**

VIE COMMUNALE

ENVIRONNEMENT

PLAN MAYA

NOS ABEILLES EN DANGER

La disparition des abeilles met aujourd'hui le grand public en alerte ; il ne se passe pas une semaine sans qu'un article ne sorte de presse ou que les réseaux sociaux s'activent. Le cri des apiculteurs qui connaissent des pertes régulières de leurs ruches, après chaque hiver, est entendu. Les causes ? Elles sont multiples. Epinglons les parasites, la pollution, l'interaction avec les pesticides ou bien encore la fragmentation des habitats et le manque de nourriture. Mélangez le tout et vous obtenez un cocktail explosif pour nos courageuses butineuses.



Ces facteurs influencent bien évidemment la « bonne santé » des populations d'abeilles domestiques, mais aussi des autres pollinisateurs tels que les abeilles sauvages et les papillons.

Moins connues du public, les abeilles sauvages avoisinent tout de même les 400 espèces en Belgique !

Toutes aussi utiles pour la bonne pollinisation de nos fleurs, ces espèces présentent des comportements variés, parfois même surprenants. La plupart des abeilles sauvages « nichent » dans le sol. D'autres occupent les interstices des vieux murs ou affectionnent

les galeries creusées dans le vieux bois.

Certaines sont dites « généralistes », c'est-à-dire qu'elles butinent tous types de fleurs présentes dans leur environnement. D'autres sont dites « spécialisées » et ne visitent qu'une famille de fleurs voire même, pour quelques unes, une seule espèce de plante, ce qui les rendent encore plus fragiles.

Si des décisions doivent être prises par des instances publiques, faisant fi des lobbyings des grands groupes de la chimie, chaque citoyen a aussi l'opportunité d'aider, à son échelle, à la sauvegarde de ces insectes bien utiles.

Plan Maya

” un bon plan pour

protéger nos abeilles ”

Le Plan Maya, lancé par le Gouvernement wallon voici un peu plus de neuf ans, encourage les communes à réaliser des aménagements favorables aux pollinisateurs. Ainsi, le SPW (Service public de Wallonie) soutient les communes qui s'engagent, sur base volontaire, à répondre aux attentes du Plan Maya. Les communes « Maya », plus de 200, réparties sur tout le territoire de la Wallonie, sont amenées à planter des haies composées d'essences indigènes mellifères, à semer des prairies fleuries riches en espèces mellifères ou à planter arbres et vergers pour accroître la ressource nourricière des pollinisateurs.

Les actions sont également relayées au niveau du grand public par des campagnes de sensibilisations telles que la « Semaine de l'Abeille », organisée par le SPW, ou par des initiatives plus locales. Dès lors, les particuliers sont encouragés aussi à mieux penser la conception de leur jardin pour offrir le gîte et le couvert à nos précieux pollinisateurs.

Le fleurissement raisonné des parcs publics, des abords d'entreprises et des jardins privés offrirait une source de nourriture indispensable au maintien des ces insectes utiles.

C'est pour cela que le SPW a édité, début d'année 2018, un guide technique intitulé « Vers un fleurissement favorable aux pollinisateurs »*. Ce guide s'adresse tant aux pouvoirs publics qu'aux citoyens soucieux de donner un coup de pouce à la nature.

Il a été rédigé par Nicolas Vereecken, Docteur en Sciences Zoologiques de l'ULB et spécialiste des abeilles sauvages, en collaboration étroite avec l'asbl ECOWAL (<http://www.ecowal.be>), mandatée par le SPW et spécialisée dans la conception des espaces verts favorables à la biodiversité ainsi que dans la végétalisation des cimetières.

Après une introduction qui présente toute la diversité des abeilles sauvages, ce ne sont pas moins de 100 fiches descriptives de plantes qui sont présentées pour aider au choix des compositions des massifs fleuris utiles aux pollinisateurs.

Les plantes mellifères décrites sont classées par périodes de floraisons. Ainsi, le lecteur a la possibilité de compléter son assortiment de plantes pour couvrir une floraison sur toute la saison de végétation.

Auteur de l'article: Pascal Colomb de l'asbl Ecowal

* Ce guide est disponible en version pdf via le lien suivant dans l'onglet bibliothèque :
<http://biodiversite.wallonie.be/fr/plan-maya.html?IDC=5617>
VEREecken Nicolas J.,
APPELDOORN Mélanie & COLOMB Pascal,
« Vers un fleurissement favorable aux pollinisateurs »,
SPW éditions, 2018.



ENVIRONNEMENT

SEMAINE DE L'ARBRE

EN 2020, FÊTONS LES ARBRES FRUITIERS, ARBRES DES VERGERS.

Le week-end de la Sainte Catherine, les 28 et 29 novembre 2020, se tiendra la traditionnelle distribution de plants au grand public dans 60 communes wallonnes.

2020 ANNÉE DES ARBRES FRUITIERS - L'ARBRE DES VERGERS -

Les plants seront distribués de manière équitable, sur inscription par mail à l'adresse suivante marie.sacre@commune-sainte-ode.be. Etant donné que le nombre de plants est limité, les premiers inscrits seront les premiers servis. Si pour des raisons sanitaires la distribution ne pouvait avoir lieu, les arbres seront distribués par le service travaux.

Une confirmation sera envoyée par email. Le nombre d'arbres étant limité, ne tardez pas à vous inscrire car il n'y en aura pas pour tout le monde !



Les objectifs multiples de la semaine de l'arbre

Promouvoir nos arbres, développer un maillage vert de qualité ou encore soutenir la filière horticole, les objectifs de la « Semaine de l'Arbre » sont multiples.

Les espaces verts font partie des ingrédients indispensables au bien-être quotidien. En développant la nature « ordinaire » de nos jardins, nous contribuons à la sauvegarde de la nature « extraordinaire » de notre région.

Les plants mis à disposition pour les plantations en espaces publics et pour la distribution aux particuliers proviennent, autant que possible, des pépinières wallonnes.

Liste des essences distribuées en 2020 :

- | | | |
|-----------|----------------------------|---------------------------|
| 01 | Carpinus betulus | Charme |
| 02 | Corylus avellana | Noisetier |
| 03 | Fagus sylvatica | Hêtre |
| 04 | Malus sylvestris | Pommier sauvage |
| 05 | Prunus spinosa | Prunellier |
| 06 | Pyrus sp. | Poirier sauvage |
| 07 | Ribes nigrum | Cassis |
| 08 | Ribes rubrum | Groseillier |
| 09 | Rubus ideaus | Framboisier |
| 10 | Pommiers RGF-Certifruit BT | Pommier basse-tige |

Cette année la commune de Sainte-Ode a été sélectionnée. A cette occasion, le cercle horticole de l'Ourthe et du Laval devait partager avec vous ses secrets et bonnes pratiques pour une reprise efficace de votre fruitier. Ce n'est que partie remise...

Pommiers, poiriers, prunelliers, groseilliers, ... autant d'arbres qui mettent l'eau à la bouche par la perspective d'une récolte à venir.

Les atouts de l'arbre fruitier seront décuplés une fois plantés en vergers haute-tige. Bien souvent, ceux-ci sont entretenus de manière extensive, ce qui offre la possibilité à la nature de prendre une place plus importante dans nos paysages.

ECOWAL asbl

Donnez vie à vos espaces verts

www.ecowal.be

VIE COMMUNALE

CITOYENS À L'HONNEUR !

UNE CENTENAIRE À SAINTE-ODE !

Hommage à notre centenaire Hortense PIERRE, d'Amberloup

Les moments pénibles que nous vivons à l'heure actuelle ne nous mettent certes pas dans une ambiance de bonheur. Aussi, chaque parcelle d'optimisme et de joie est précieuse... Ce 15 octobre dernier, nous avons eu le grand bonheur de pouvoir fêter les cent ans d'Hortense Pierre, qui réside encore chez elle à Amberloup.

Originaire de Grandru, elle a passé son adolescence à Renuamont, dans l'actuelle ferme Pierlot-Nottet. Hortense a épousé Albert Guillaume le 21 juin 1944, en pleine période de guerre. Ils ont ensuite construit une maison à Amberloup en 1952, tandis qu'Isabelle et son frère aîné Michel fréquentaient l'école de Tillet et ensuite celle de Tonny avec Claude, le plus jeune de la fratrie.

Comme toutes les femmes d'indépendants, Hortense aidait son mari chauffeur routier, à décharger le camion, gérant les papiers et s'occupait de la clientèle. Pour la petite histoire, Albert Guillaume, son mari, a transporté les pierres qui ont permis de construire l'église de Tillet, inaugurée en 1953.

Tous les deux ont terminé leur vie professionnelle au Centre Hospitalier de Sainte-Ode.

De cette union sont nés 3 enfants : Isabelle, Michel et Claude. Vinrent s'y ajouter trois petits-enfants, huit arrière-petits-enfants et une jolie petite Lylou pour débiter cette 5^{ème} génération.

Passant devant sa porte, vous avez pu admirer son beau jardin et les quantités de fleurs qui enjolivaient sa demeure. Le jardinage était son bonheur et encore à l'heure actuelle, elle tient à ce que ses enfants fleurissent généreusement la façade de sa maison.

Merci Hortense pour votre beau sourire et votre accueil si sympathique !

Puissiez-vous encore faire partie longtemps de notre Amicale...

*Pour l'Amicale des 3 x 20 Amberloup-Tillet
Brigitte Mottet*



4 GÉNÉRATIONS DE VATCHOTES

De Micheline à Lou, la famille Lambert aime son village de Lavacherie. On a donc pu fêter quatre générations au pied de l'église Saint Aubain. Ce lien de famille associe Micheline Lambert (78 ans), Maryline Ligot (56 ans), Marine Remiche (27 ans) et la petite Lou Richelle née le 17 décembre 2019.



La crise sanitaire actuelle a contraint le Collège à annuler certaines manifestations. Les noces d'or sont reportées à une date ultérieure. Cependant, une centenaire dans notre commune, cela se fête ! Le Collège communal, dans le respect des règles de distanciation, est venu remettre à la centenaire un cadeau de la part du roi Philippe et de la reine Mathilde.

Un portrait dédicacé, ainsi qu'un petit mot, le tout accompagné d'un bouquet de fleurs. Nous aurions aimé faire la fête comme cela était initialement prévu, mais la prudence nous a recommandé de nous en tenir à cette petite mais néanmoins sympathique entrevue. L'ensemble des habitants de la commune de Sainte-Ode se joignent aux membres du Collège et souhaitent à Hortense le meilleur.



ECOLES/IDELUX

UTILISATION D'UN MATÉRIEL INTERACTIF DANS LES ÉCOLES



Du 7 au 18 septembre 2020, tous les élèves des écoles primaires de notre commune ont eu la chance de pouvoir découvrir le matériel Lü. Grâce au soutien de la Province de Luxembourg et au dynamisme de leur professeur d'éducation physique, les enfants ont pu se défouler devant ce mur interactif qui offre une multitude d'activités. Le système Lü comprend un projecteur laser, une caméra qui détecte les mouvements et un module de son et lumière pour créer des espaces immersifs magiques où les enfants apprennent en bougeant. Jeux de coopération, situations mobilisatrices qui développent à la fois le corps et l'esprit, concentration, entraide... ne sont que quelques exemples de ce que les enfants ont expérimenté durant ces deux semaines ! Une chouette expérience qui sortait un peu de l'ordinaire.

SE RACCORDER À L'ÉGOUT ? UNE OBLIGATION !

Les services d'IDELUX Eau, en charge de l'exploitation des stations d'épuration dans la province du Luxembourg, constatent que la quantité d'eaux usées qui arrivent jusqu'aux stations d'épuration publiques est nettement inférieure à la capacité de traitement prévue. Une des causes de ce problème est l'absence de raccordement d'une partie des habitations situées le long d'un égout. Si votre habitation n'est pas raccordée aux égouts, vos eaux usées soit s'infiltrent dans le sol, soit aboutissent directement dans un cours d'eau... Aucune de ces destinations n'est acceptable car elles sont sources de pollution. Si votre habitation se situe en zone d'assainissement collectif et qu'il y a un égout dans votre rue, votre habitation doit y être raccordée. Il s'agit d'une imposition du Code de l'eau.

Pour savoir si votre habitation se trouve en zone d'assainissement collectif, si un égout passe dans votre rue et si cet égout est connecté à une station d'épuration, renseignez-vous auprès de votre administration communale ou sur le site www.spge.be, onglet « Cartographie de l'assainissement ». Quand dois-je raccorder ma maison ? Quelles en sont les différentes étapes ? Quels sont les équipements nécessaires ? Que faire si ma rue n'est pas encore équipée d'un égout ?

Pour répondre à ces questions, contactez le service urbanisme de notre commune au 061/21.04.46

Plus d'infos via la brochure « Se raccorder à l'égout ? » téléchargeable sur www.idelux.be

COVID-19 | Faisons face ensemble !

Mouchoirs



Masques



Jetez-les avec les DÉCHETS RÉSIDUELS !
(sac translucide ou duobac, côté gris)




PAS dans les papiers-cartons !

Ni dans les déchets organiques, ni dans la nature !

Info ? www.idelux.be

COVID-19 | Faisons face ensemble !

AU RECYPARC

Pour votre sécurité et celle de notre personnel :

Portez un masque de protection



Respectez les distances



1,5m

Utilisez vos propres outils



Limitez les contacts

- Max. 2 personnes de plus de 16 ans par véhicule. Les enfants restent dans le véhicule.
- Achat de sacs de compost par paiement électronique.
- Accès au bâtiment administratif du recyparc interdit.
- Déchargement assuré uniquement par les usagers.
- Remise des chèques-dépôt dans la boîte aux lettres.

www.idelux.be    

VIE COMMUNALE

ACCUEIL TEMPS LIBRE

PLAINES DE VACANCES D'HIVER

Pour sa 1^{ère} édition, nous avons le plaisir de vous proposer deux semaines de plaines durant les vacances d'hiver 2020.

Où ? : au bâtiment de l'extrascolaire
Rue des Vieilles Ecoles, 11 à Tonny

Quand ? : du 21 au 24 et du 28 au 31 décembre 2020

Qui ? : les enfants de 3 à 12 ans

Activités : de 9h00 à 16h00

Garderie : de 7h30 à 9h00 et de 16h00 à 17h30

Les 24 et 31 décembre les plaines fermeront leurs portes à 14h00

Animateurs : Les enfants sont encadrés par des animateurs qualifiés. Nos plaines sont supervisées et subsidiées par l'ONE.

Au programme : Nous plongerons les enfants à la découverte de la Féérie de Noël (Bricolages, décoration du sapin, cuisine, jeux, etc.).



Prix 4 jours de plaines :

32€ 1^{er} enfant,
28€ 2^{ème} enfant,
25€ 3^{ème} enfant et plus.

Le paiement doit être effectué avant la participation de l'enfant aux plaines. Ce prix comprend le potage servi à midi et 1 collation saine (sous réserve de modifications). Il y aura de l'eau en permanence.

Les inscriptions se font uniquement via l'adresse mail suivante : plaines@commune-sainte-ode.be

Renseignements supplémentaires :

Si vous ne disposez pas d'internet ou si vous désirez me rencontrer, n'hésitez pas à me contacter, nous fixerons un rendez-vous. Je suis joignable tous les jours sauf les mercredis de 9h00 à 11h00 et de 13h30 à 16h00 au 061/28.72.82 ou 0479/93.42.15 (Isabelle Salenbien, responsable de plaines). Attention nous restons également tributaires des nouvelles émanant du Conseil National de Sécurité. Le nombre de places est limité. Veuillez-vous inscrire sans tarder !

Date limite des inscriptions :

Le vendredi 4 décembre 2020



AVIS DE RECRUTEMENT

(Animateurs et animateurs brevetés)

Envie de devenir animateur de plaines de vacances ?

La commune de Sainte-Ode recrute des animateurs. Leur rôle ? S'occuper d'un groupe d'enfants de 3 à 6 ans ou de 6 à 12 ans et les guider dans leurs activités : sport, bricolage, grands jeux, cuisine, balades, etc.

Les candidats animateurs devront être âgés au minimum de 16 ans au moment des plaines.

- Etre dynamique et savoir faire preuve d'initiatives ;
- Avoir le sens des responsabilités et l'esprit de groupe ;
- S'intégrer dans une équipe de travail ;
- Se montrer très attentif à la sécurité des enfants ;
- Posséder de bonnes capacités organisationnelles ;
- S'exprimer clairement, sans vulgarité ;
- Être ponctuel.

Bon à savoir : les prestations d'animateur de plaines de vacances ne sont pas prises en compte dans le calcul du nombre de jours qu'un étudiant a le droit de prester. Vous pouvez donc être animateur même si vous avez déjà un autre job étudiant.

Périodes : 2 semaines aux vacances d'hiver; 1 semaine aux vacances de Printemps; 1 semaine en juillet; 3 semaines en août.

Vous souhaitez poser votre candidature ?

Pour cela, vous devez adresser, avant le 1^{er} décembre 2020, une lettre de motivation ainsi qu'un curriculum vitae, à l'attention de SALENBIEN Isabelle; coordinatrice de plaines, service extrascolaire :

- plaines@commune-sainte-ode.be
- Renseignements : 061/28.72.82 ou 0479/93.42.15



PLAN DE COHÉSION SOCIALE

REPAIR CAFÉ

Pour la création d'un Repair Café sur la commune de Sainte-Ode, nous sommes à la recherche de bénévoles : passionné(e)s, bricoleur(se)s, réparateur(trice)s occasionnel(le)s, organisateur(trice)s, couturier(ière)s, pâtissier(ière)s, ... Faites des heureux et rejoignez-nous, afin de mettre ce beau projet de partages et d'échanges en place sur notre territoire communal !

Qu'est-ce qu'un Repair Café ? Il s'agit d'une initiative proposée par des bénévoles afin de lutter contre le gaspillage en réparant vos objets cassés, abimés, ou en panne en compagnie de bénévoles expérimentés.

Infos et contact :

Service de Cohésion Sociale :

Isabelle Salenbien

au 0479/93.42.15

ou pcs@commune-sainte-ode.be

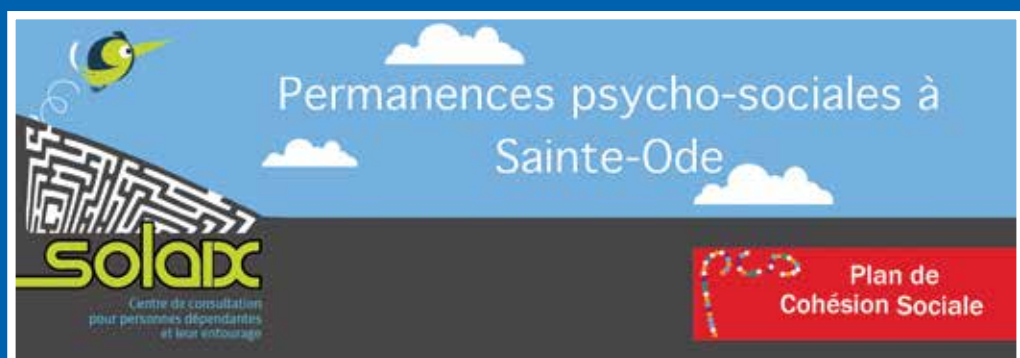


GRANDE DONNERIE SPÉCIALE DÉCORATIONS DE NOËL 2^{ÈME} ÉDITION

Le samedi 12 décembre de 9h00 à 12h30 à la boutique de seconde main « la Comm'Ode » Place Sainte Mère Eglise (À côté de la poste) à Amberloup. Venez déposer les objets de Noël qui vous encombrant ou qui ne vous servent plus: décorations, livres, CD, DVD, bougies, crèches, sapins artificiels... (Propres et en bon état). Emportez ce que vous voulez même si vous n'avez rien apporté !!

En raison du Covid-19, cet événement se déroulera sous réserve des possibilités sanitaires à cette date.

Infos: Isabelle Salenbien
au 0479/93.42.15



L'ASBL Solaix est un centre de consultation pour toutes personnes présentant une problématique de dépendance (alcool, drogues, médicaments, jeux, ...).

Nous offrons un accueil et un suivi psycho-médico-social.

Nous sommes également un lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement pour l'entourage et les professionnels qui s'interrogent par rapport à une problématique de dépendance. Dans ce cadre, nous proposons des entretiens individuels et/ou familiaux.

Quand ? A partir du 17 septembre 2020
Chaque 3^{ème} jeudi du mois de 9h00 à 12h0

Où ? Rue des Vieilles Ecole, 11
6680 Tonny

Une assistante sociale spécialisée en assuétude pourra répondre à votre demande, vos questionnements, ...

info@solaix.be
061 22 43 74
www.solaix.be

Antenne Bastogne
Chaussée d'Arion, 75
6600 Bastogne

Antenne Arlon
Rue Paul Reuter, 41
6700 Arlon

VIE COMMUNALE

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Consultation du public sur les Plans particuliers de gestion des projets de création des réserves naturelles domaniales de « Amberloup » et « Magery » à Sainte-Ode et de l'extension de la réserve naturelle domaniale de « Orti » à Sainte-Ode, introduits par le Département de la Nature et des Forêts de la Région wallonne.

En exécution de l'article 14 de la Loi sur la Conservation de la Nature du 12 juillet 1973 et du livre Ier, Titre III du Code de l'Environnement et plus particulièrement des articles D.29-1 §4 a) 10° et D.29-2, le plan particulier de gestion d'une réserve naturelle domaniale relève de la catégorie B et est soumis à enquête publique. L'enquête publique est organisée conformément aux articles D.29-7 à D.29-20 et R.41-6 du Code de l'Environnement.

Le Collège communal informe la population de l'ouverture d'une enquête publique relative aux plans susvisés, dont l'auteur est le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité, du Tourisme et du Patrimoine. Cette enquête publique a pour but de recueillir l'avis du public en vue de l'adoption de ces plans simultanément à la création ou l'extension des réserves naturelles susmentionnées.

Conformément à l'article D.29-13,2°, la durée de l'enquête est de 30 jours.

| Date d'affichage de l'avis d'enquête publique | Date de début de l'enquête publique | Date de fin de l'enquête publique | Lieu, date et heure de la réunion de clôture de l'enquête publique | Les réclamations et observations peuvent être adressées à l'adresse suivante jusqu'au 08/12/2020 |
|---|-------------------------------------|-----------------------------------|--|--|
| 02/11/2020 | 09/11/2020 | 08/12/2020 | Administration communale de Sainte-Ode (salle du Conseil) Rue des Trois Ponts, 46 6680 SAINTE-ODE le 08/12/2020 à 11h00 | Collège communal de Sainte-Ode Rue des Trois Ponts, 46 6680 SAINTE-ODE |

Le dossier peut être consulté gratuitement dès l'annonce de l'enquête publique et jusqu'au jour de la clôture de celle-ci, les jours ouvrables : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et le jeudi 13h30 à 17h00.

Le dossier peut toutefois être consulté le jeudi jusqu'à 20h00, uniquement sur rendez-vous pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de l'agent communal délégué à cet effet : *Mme Audrey Carpentier - 061/210.446.*

Toute personne intéressée peut obtenir des explications sur le projet auprès de l'agent communal délégué à cet effet ou auprès du Département de la Nature et des Forêts (Cantonement de Nassogne - Place des Martyrs 13 à 6953 Forrières - Tél. : 084/37.43.10. ou Service Central - Avenue Prince de Liège, 15 à 5100 Jambes - Tél. : 04/224.57.39. ou 0496/35.89.11.).

Toute personne peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la date de clôture de l'enquête publique. Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par l'agent communal délégué à cet effet.

L'autorité compétente pour prendre la décision sur les plans objets de la présente enquête publique est le Gouvernement wallon.

A Sainte-Ode, le 02 novembre 2020.

*La Directrice Générale,
A-S. HERMAN*

*Le Bourgmestre,
P. PIRARD*



ENQUÊTE PUBLIQUE

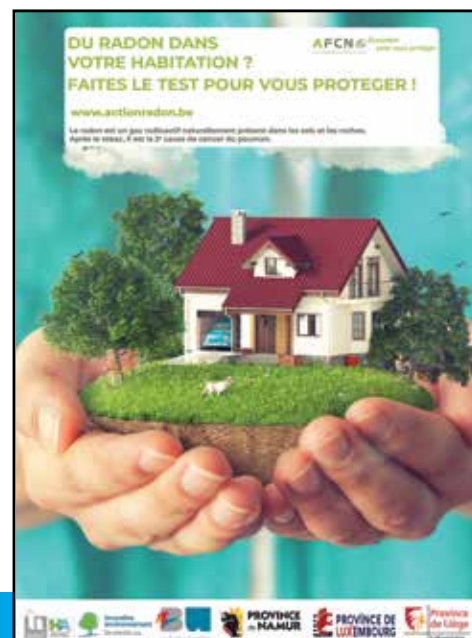
DU 26 OCTOBRE AU 10 DÉCEMBRE 2020

Pour une gestion des cours d'eau non navigables wallons intégrée et durable, des mesures spécifiques sont nécessaires pour compléter le cadre juridique actuel.

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

enquetepublique-coursdeau.wallonie.be


Ou rendez-vous dans votre administration communale.



DU RADON DANS VOTRE HABITATION ? FAITES LE TEST POUR VOUS PROTÉGER !

www.actionradon.be

Le radon est un gaz radioactif naturellement présent dans les sols et les roches. Après le tabac, il est la 2^e cause de cancer du poumon.





ECOPASSEUR

QUICKSCAN : ENFIN, UN OUTIL ÉNERGÉTIQUE SIMPLE À UTILISER !



Le SPW Énergie met à disposition des citoyens l'outil Quickscan pour leur permettre d'estimer, directement en ligne, le potentiel énergétique de leur habitation.

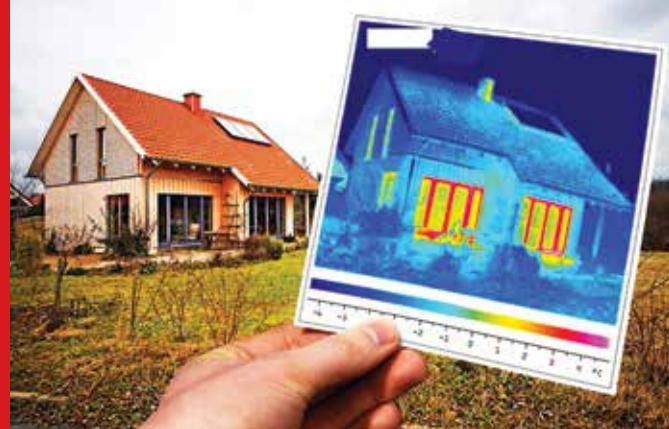
Pour atteindre les objectifs de la stratégie de rénovation énergétique en Wallonie, l'outil Quickscan permet à tout un chacun d'évaluer l'ampleur et de prioriser les travaux énergétiques de son logement. En quelques clics, et sans nécessiter l'intervention d'un

professionnel, Quickscan s'utilise gratuitement en ligne, sous le couvert de l'anonymat, à l'adresse www.monquickscan.be

L'outil fournit les liens et adresses utiles pour entamer un projet de rénovation, donne des recommandations, et évalue les travaux qui seront à prévoir pour atteindre, au minimum, un label de performance énergétique A [cf. Label énergétique octroyé à l'issue de la procédure de certification des bâtiments résidentiels wallons].

N'hésitez donc pas à l'utiliser !

QUICKSCAN est indicatif et ne remplace pas un certificat PEB ni un audit Logement !



IMPORTANT : PASSAGE CAMÉRA THERMIQUE !

Le passage de la caméra thermique ayant rencontré un certain succès ces dernières années, l'expérience sera renouvelée début 2021 [du 11/01 au 29/01].

Pour rappel, une caméra thermique permet de voir les rayonnements infrarouges (ondes de chaleur) émis. De manière générale, on peut donc supposer que si l'on constate via la caméra thermique qu'une paroi extérieure est chaude, cette dernière est mal ou pas isolée car la chaleur s'échappe de l'habitation. Et inversement si l'on se trouve à l'intérieur.

C'est donc un outil important pour se rendre compte du degré d'amélioration de l'isolation du logement.

Intéressé ? Veuillez envoyer un email à l'adresse ecopasseur.btso@outlook.com avec vos nom, prénom, adresse du lieu à analyser ainsi que vos disponibilités durant la semaine entre 8h00 et 12h00 (voire une date en particulier). L'écopasseur s'efforcera au mieux d'organiser les passages en fonction de vos disponibilités et vous fournira les instructions par retour de mail. Si vous êtes locataire du bien que vous voulez analyser, veuillez à vous procurer une autorisation écrite et signée du propriétaire. Les inscriptions se clôturent le jeudi 31 décembre. Le passage de la caméra thermique est gratuit. Le nombre de places est limité à 20 et les inscriptions sont prises dans leur ordre d'arrivée.

FÊTE LAÏQUE

Votre enfant est en 6^{ème} primaire et entrera en secondaire en septembre prochain ? Et s'il fêtait cette étape avec d'autres jeunes de son âge et ses proches ? Avec la Fête laïque, c'est possible ! La Fête laïque permet aux enfants de marquer le passage important de l'enfance à l'adolescence. Elle consiste en un spectacle préparé par et pour les enfants qu'ils présentent sur scène, au printemps, devant leur famille. En se basant sur des sujets de société : solidarité, écologie, pauvreté, migration... ils font part aux adultes du regard qu'ils portent sur le monde.

La Fête laïque est un souvenir précieux pour les enfants ! C'est l'occasion de rencontrer d'autres jeunes et de partager des moments de réflexion, de solidarité, de rires et de bonne humeur !

L'année 2021 sera particulière ! En effet, les enfants inscrits en 2020 qui ont malheureusement vu leur fête annulée en raison du covid-19 et ceux inscrits pour 2021 prépareront ensemble le spectacle, les anciens partageant aux plus jeunes leur expérience liée à leur entrée en secondaire.

Informations pratiques

La Fête laïque de votre région se déroulera le samedi 8 mai 2021 à 10h30 à la Halle aux Foires à Libramont. Elle s'adresse à tous les enfants de 6^{ème} primaire. Les frais sont pris en charge par les comités locaux et l'entrée au spectacle est gratuite. Plusieurs rencontres sont organisées préalablement pour la cohésion du groupe et la création du spectacle. La première rencontre ayant eu lieu fin octobre, il est important d'inscrire votre enfant le plus rapidement possible.

Inscriptions :

CAL/Luxembourg ASBL 061/22.50.60 ou courrier@cal-luxembourg.be
www.calluxembourg.be





info@sainte-ode-tourisme.be
061/32 88 01

VIE ASSOCIATIVE

TOURISME - NATURE - LOISIRS

SAINTE-ODE, L'EXPÉRIENCE NATURE AU CŒUR DE L'ARDENNE

Fière de ses sentiers de promenade balisés et de ses grands itinéraires pédestres nichés dans la vallée de l'Ourthe et du Laval, la commune de Sainte-Ode invite ses promeneurs à vivre des « expériences natures » uniques et variées : un sentier artistique au cœur de la réserve naturelle d'Orti ; une chasse aux trésors familiale via l'application « Totemus » ; la route du souvenir (lieux marquants de la seconde guerre mondiale) et la route des saveurs (valorisation des produits locaux) ; une promenade commentée via l'application Runnin'city (idéal pour les joggeurs) et prochainement un circuit de valorisation du petit patrimoine !

Découvrez nos sentiers de promenades « autrement » et profitez d'activités gratuites et disponibles 7/7



TOTEMUS

Partez à la chasse aux trésors et redécouvrez notre région !

Les chasses aux trésors « Totemus » sont à mi-chemin entre les jeux de piste et le géocaching. Totemus allie le sport, avec différents niveaux de balades, la culture, grâce à la mise en valeur des richesses et du savoir-faire wallon (contes et légendes, art, gastronomie...), et l'aventure.

L'application, entièrement gratuite, est **accessible 365 jours par an** pour permettre aux familles et amis de toutes générations de vivre une expérience **originale et inoubliable !**

L'objectif premier est de valoriser les richesses du patrimoine wallon à travers le jeu.

Rempportez des « toteez » à échanger contre des cadeaux !

En participant à plusieurs chasses aux trésors, les aventuriers d'un jour collectionnent des totems et gagnent ainsi des points appelés les « toteez ». Ces toteez sont directement échangeables dans la grotte aux cadeaux, contre des bons valables chez nos partenaires.

Point de départ de la chasse de Sainte-Ode : aire de barbecue de la réserve naturelle d'Orti.



SENTIER ARTISTIQUE D'ORTI

Le sentier artistique d'Orti est un projet transfrontalier associant six parcs naturels (BE, FR, LU) en vue de la valorisation artistique et touristique des milieux humides de la Grande Région. Porté par le Parc naturel des deux Ourthes, le projet « Itinérance aquatique » a été financé grâce à des subsides européens.

La nature est source d'inspiration : tantôt elle sert de modèle, tantôt elle est utilisée comme matériau. Pour créer ce circuit, cinq artistes sélectionnés pour leur créativité et leur savoir-faire, vous offrent un parcours artistique original autour de 9 œuvres d'art, totalement intégrées à la nature. Retrouvez le descriptif de toutes les œuvres d'art via le lien suivant www.sainte-ode.be/vie-touristique/sentier-artistique-d-orti/fr/ ou en scannant le QR code ci-contre.

Le sentier est accessible toute l'année et gratuit. Un dépliant est disponible auprès du syndicat d'initiative, de la Maison du Tourisme et de l'administration communale.

Le parcours de +/- 3,5 km est aisé. Le point de départ se trouve à l'aire barbecue d'Orti.

Des bottes/bottines sont conseillées par temps humide.

Attention aux périodes de chasse.



RUNNIN'CITY

L'application « Runnin'City » vous invite à vivre une expérience de running unique !

Développé par la Maison du Tourisme du Pays de Bastogne, le projet de « Runnin'city » permet aux joggeurs ou promeneurs de découvrir, en courant

ou en marchant, des villes et villages situés partout dans le monde ! Le parcours de Sainte-Ode fait 9,6 km et sillonne les villages de Beuplateau, Tillet, Gërimont, etc.

Vous n'avez qu'une chose à faire : mettre vos écouteurs et laisser « Runnin'City » vous guider vocalement d'un point remarquable à l'autre. Tous les points d'intérêt sont commentés, les indications sur le chemin à suivre vous sont directement données dans les écouteurs et des anecdotes locales sont également racontées.

Gardez votre téléphone dans la poche, concentrez-vous sur votre course et profitez de l'expérience !

Runnin'City fournit également des statistiques essentielles : distance, temps, vitesse, dénivelé et calories brûlées. Chaque pas effectué permet de gagner des points échangeables contre des récompenses. De plus, vous contribuez à lutter contre la déforestation car Runnin'City s'engage à planter un arbre tous les 100 km parcourus !



INFOS : Syndicat d'Initiative de Sainte-Ode - Rue de la Gare 5 - 6680 Sainte-Ode - 061/32.88.01
info@sainte-ode-tourisme.be - www.sainte-ode-tourisme.be



CRAB



QUOI DE NEUF AU CRAB ?

FÊTE DES ACCUEILS

En septembre, après plusieurs mois à l'arrêt suite à la pandémie et un été bien rempli en stages, rencontres et découvertes, flottait un air de retrouvailles au sein des accueils de la MJ CRAB.

Afin de marquer le coup, deux fêtes des accueils ont été proposées aux jeunes, dans le respect des directives ; l'une pour les 9 - 11 ans, l'autre pour les ados. Au programme : apéro, animations et défis, hamburgers, rires et amusement ont fait la joie de tous ! De quoi mettre un peu de baume au cœur des jeunes dans cette période morose.

Pour rappel, l'accueil est l'endroit où les jeunes de 9 à 26 ans peuvent venir se divertir librement, passer du temps, discuter, échanger, rencontrer d'autres jeunes, faire part de leurs idées et ce, autour d'animations et activités proposées par l'équipe d'animation. Des jeux de société, un kicker, une table de ping-pong, un billard, des jeux vidéo, des livres, du matériel sportif et créatif,... sont mis à leur disposition.

Horaires d'accueil en période scolaire pour la saison 2020 - 2021 :

Lavacherie :

- Lundi : 15h20 - 18h00
- Mardi : 15h20 - 18h00
- Mercredi : 16h30 - 20h00
- Vendredi : 15h20 - 8h00 (+9 ans Primaires)
18h30 - 20h00 (+12 ans Secondaires)
20h00 - 22h00 1x/mois (+14 ans)

Tillet :

- Mercredi : 13h30 - 16h00
- Vendredi : 15h20 - 19h30

Houmont :

- Vendredi : 17h30 - 19h30 2x/mois

Suite aux dernières mesures prises afin de lutter contre la propagation de la Covid-19, tous les accueils sont actuellement suspendus. Les horaires pour la saison 2021-2021 seront d'application dès que les activités pourront reprendre !

PROJET SOLIDAIRE D'HIVER

La maison de jeunes CRAB fait appel à votre générosité par une collecte de couvertures au profit de l'abri de nuit « soleil d'hiver », centre d'hébergement provisoire pour personnes sans-abri en Province de Luxembourg. Cette action solidaire sera accompagnée par la confection de tours de cou par les ateliers couture de la MJ, en partenariat avec le Plan de Cohésion Sociale de Sainte-Ode.

PERMIS DE CONDUIRE

En collaboration avec le PCS, le CRAB propose aux jeunes de 17 à 26 ans, un cycle de formation « Permis théorique ». La session de novembre étant complète, nous proposerons de nouvelles dates par la suite.

CROATIE 2021

Depuis de nombreuses années, la maison de jeunes aide les adolescents à découvrir de nouveaux horizons... De petites à grandes destinations, le choix est vaste. Après avoir sillonné le Québec, le Maroc, le Mexique, la Corse, en passant par le Sénégal, Paris, Barcelone, nous projetons en 2021 de partir en Croatie. Une expérience riche en aventures, implication, alliant découvertes touristiques et projet humanitaire. Afin de financer en partie leur voyage, les jeunes porteurs du projet vont mettre en place diverses activités lucratives ; merci pour votre précieux soutien.

RESTEZ CONNECTÉS

La maison de Jeunes propose aux petits et grands différentes animations en mode « One Shot » : cosmétiques naturels, chant, activités créatives, musicales et culinaires, zéro déchet, concerts, sorties culturelles, rencontres sportives, création bande dessinée,... Une manière de découvrir de nouvelles techniques, de nouvelles passions, de rencontrer d'autres jeunes, d'apprendre en s'amusant,...

Pour suivre notre actualité, rejoins-nous :

- sur facebook : MJ CRAB,
- sur Instagram : MJCRAB_STEODE
- sur Snapchat : MJ CRAB
- sur notre site www.mjcrab.be



INFOS : MJ CRAB Asbl - Rue de Le Jardin 5B - 6680 Sainte-Ode
0496/54.76.62 - 0496/54.76.63

VIE ASSOCIATIVE



PATRO

Après un camp de folie durant les grandes vacances, nous nous sommes retrouvés pour une nouvelle année haute en couleurs !

Le 12 septembre c'était la rentrée du Patro! Nous avons pu accueillir plein de nouvelles petites têtes blondes encore plus motivées les unes que les autres! Pour cette première animation, nous avons dû aider deux princesses accompagnées de leur chevalier à retrouver leur château! Pour respecter au mieux les mesures sanitaires, les animés ont été séparés en 2 groupes. L'un était dans le champ et l'autre dans la forêt.

Les semaines suivantes nous avons continué avec diverses animations, de la cuisine au baseball en passant par la chasse aux trésors. Nos petits patronnés n'ont pas eu le temps de s'ennuyer! Sans oublier notre journée annuelle commune propre qui a été un succès grâce à leur motivation!

Le 31 octobre, dans le respect des règles sanitaires, les patronnés de moins de 12 ans et les animateurs se sont réunis sur le thème d'Halloween. Déguisements, rires et chants ont rythmé cette journée.



Nous espérons pouvoir continuer sur cette lancée!





KOH-LANTA

Marie-France Schieber de Lavacherie peut être fière de son parcours à Koh-Lanta !

Koh-Lanta est une émission de télévision française de télé-réalité et d'aventure diffusée sur TF1 depuis le 4 août 2001. Elle est présentée par Denis Brogniart depuis 2002. L'émission est adaptée de Survivor, dont le concept a été inventé en 1992 par Charlie Parsons et tournée pour la première fois pour une télévision suédoise en 1997 sous le nom d'Expedition Robinson.



Pour la première fois depuis la diffusion de l'émission, une citoyenne de Sainte-Ode a eu la chance d'être sélectionnée. Il s'agit de Marie-France Schieber de Lavacherie. Marie-France a 50 ans et travaille à la « boucherie campagnarde » qui se trouve dans le Proxy Delhaize de Lavacherie.

Les personnes qui connaissent Marie-France savent qu'elle a un caractère bien trempé, qu'elle est franche et battante. Comme elle le dit elle-même dans sa vidéo de présentation où on la voit chez elle, sur son lieu de travail mais également dans la réserve naturelle d'Orti, « j'ai besoin de galère moi pour avancer... Quoi de mieux que Koh-Lanta, pour avancer dans une galère ? »

Cette 21^{ème} saison de Koh-Lanta, intitulée « Les 4 Terres », opposait les 4 régions de France. Marie-France, française du nord, se retrouvait donc avec 5 autres nordistes. Tout d'abord éliminée lors de la première émission, Marie-France faisait son grand retour lors du second épisode suite à l'abandon d'un aventurier de l'ouest pour raison médicale. Changement d'équipiers salvateur pour Marie-France qui a tout de suite trouvé sa place dans cette nouvelle équipe.

Marie-France se distingue

Lors d'une épreuve de confort, les téléspectateurs ont eu droit à un classique de Koh-Lanta avec le « jeu de bambous ». Le but ? Conserver le plus longtemps possible un tube de bambou au-dessus de sa tête.

L'équipe perdante a droit à un séjour forcé sur l'îlot de l'exil qui offre la garantie d'une nuit sans sommeil. Tandis que les deux premières équipes ont droit à un élément de confort particulièrement important à ce stade de l'aventure puisque nous en sommes déjà au dixième jour de Koh-Lanta. Lors de l'épreuve, des favoris vont rapidement craquer.

Ironie du sort, ce sont les doyennes de l'équipe de l'Ouest, Marie-France et Estelle, qui vont permettre à leur équipe de terminer à la seconde place et de remporter un bon repas.

Réunification

À la moitié de l'aventure, les deux, trois ou quatre tribus sont fusionnées : c'est la réunification. Avant celle-ci, un « ambassadeur » est choisi dans chaque équipe. Ces derniers ont un rôle crucial, puisqu'ils peuvent décider de l'élimination d'un aventurier. Si les ambassadeurs ne parviennent pas à trouver un accord, un tirage au sort élimine sur-le-champ l'un d'entre eux.

C'est le 16 octobre dernier, après 20 jours d'aventure, qu'a donc eu lieu la réunification ! Malheureusement pour Marie-France, les 2 ambassadeurs se sont mis d'accord pour l'éliminer. Fière de son parcours, Marie a expliqué « n'en vouloir à personne si ce n'est à elle-même de ne pas s'être proposée pour aller aux « ambassadeurs ». Saluée pour sa réaction et ses mots bienveillants envers les aventuriers, c'est la tête haute que Marie-France intègre le jury final de Koh-Lanta. Lors de la finale qui aura lieu en direct avant la fin de l'année, elle prendra part au vote afin de désigner le grand vainqueur de cette 21^{ème} saison.



CONTACTS & COORDONNÉES

COORDONNÉES DU PERSONNEL COMMUNAL

ACCUEIL / SERVICE ETAT CIVIL /
POPULATION / TAXES / ETRANGERS /
PASSEPORTS / PERMIS DE CONDUIRE
/ CARTES D'IDENTITE / CASIERS
JUDICIAIRES / GESTION DES DUOBACS
/ COPIES

Prisca DESTINE

061/21.04.40

prisca.destine@commune-sainte-ode.be

Margaux JANSSENS

061/21.04.41

margaux.janssens@commune-sainte-ode.be

Elisabeth LECOQ

[absente actuellement]

061/21.04.41

elisabeth.lecocq@commune-sainte-ode.be

Catherine LEMAIRE

061/21.04.45

catherine.lemaire@commune-sainte-ode.be

SERVICE FINANCES / FACTURATION /
SYNERGIES COMMUNE-CPAS

Valérie BODELET

061/24.23.81

valerie.bodelet@commune-sainte-ode.be

Martine MEUNIER

061/21.04.43

martine.meunier@commune-sainte-ode.be

RECEVEUR REGIONAL

Anne BEAUVAL

061/24.23.81

receveur@commune-sainte-ode.be

SERVICE URBANISME / CADASTRE /
CCATM / ARRETES DE POLICE / RH /
COMMUNICATION

Audrey CARPENTIER

061/21.04.46

audrey.carpentier@commune-sainte-ode.be

Catherine CHANTRAINE

061/21.04.49

catherine.chantraine@commune-sainte-ode.be

SERVICE ENSEIGNEMENT

Stéphanie GODFROID

061/68.91.16

stephanie.godfroid@commune-sainte-ode.be

SERVICE LOGEMENT /
ENVIRONNEMENT / CIMETIERES /
SIPP

Marie SACRE

061/21.04.51

marie.sacre@commune-sainte-ode.be

DIRECTION GENERALE

Anne-Sophie HERMAN

061/21.04.42

anne-sophie.herman@commune-sainte-ode.be

ECOPASSEUR

Thibault DELCORDE

061/21.04.40

ecopasseur.btso@outlook.com

SERVICE TRAVAUX

Christophe THIRY

0472/45.57.14

christophe.thiry@sainte-ode.be

CRECHE « L'ODE AUX CALINS »

Céline LAMBERT

061/50.26.20

creche@commune-sainte-ode.be

BUS COMMUNAL

Florence PIRON

061/28.72.82

extra.scolaire.steode@gmail.com

POLICE COMMUNALE

Samantha ANDRE

Jacques MORETTE

061/68.80.11

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Pierre-Yves FAÏS

061/21.04.47

adl@sainte-ode.be

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Benoit BENTZ

061/21.03.82

ale.steode@belgacom.net

ATL

Frédéric SCHMITZ

061/28.72.82

extra.scolaire@commune-sainte-ode.be

Florence PIRON

florence.piron.atl@commune-sainte-ode.be

PCS ET PLAINES DE VACANCES

Isabelle SALENBIEN

061/28.72.82

pcs@commune-sainte-ode.be



COORDONNÉES DU CPAS DE SAINTE-ODE

Rue des Trois Ponts 46/A

6680 Sainte-Ode

Tél. : 061/21.04.50

Fax : 061/21.04.59

PRÉSIDENTE :

Laurence HENROTTE

Tél.: 0498/94.01.41

laurence.henrotte@cpassainteode.be

DIRECTION GÉNÉRALE :

Samantha SOHY

Tél.: 061/21.04.48

samantha.sohy@cpassainteode.be

SERVICE SOCIAL GÉNÉRAL

Permanence le jeudi

de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00

Aline MARBEHANT : 061/210.455

aline.marbehant@cpassainteode.be

Ou sur rendez-vous

en contactant le service.

ALLOCATIONS DE CHAUFFAGE

Claudine RICHARD

claudine.richard@cpassainteode.be

061/21.04.58

Uniquement les mardis et jeudis

de 9h00 à 12h00.

SERVICE MÉDIATION DE DETTES

Isabelle PIROTTE

isabelle.pirotte@cpassainteode.be

Permanences (sans rendez-vous)

tous les lundis de 13h00 à 16h00

ou sur rendez-vous en contactant

le 061/21.04.50 les mardis et

jeudis de 9h00 à 12h00.

TAXI SOCIAL / TITRES SERVICES

Sophie MARBEHANT

sophie.marbehant@cpassainteode.be

uniquement sur rendez-vous en

contactant le 061/21.04.54

tous les lundis 9h00 à 12h00,

tous les mardis 13h00 à 16h00 et

tous les jeudis 9h00 à 12h00.

REPAS À DOMICILE / AIDE JURIDIQUE DE 1^{ère} LIGNE

Claudine RICHARD

claudine.richard@cpassainteode.be

Uniquement sur rendez-vous en

contactant le 061/21.04.58

tous les lundis, mardis et jeudis

de 9h00 à 12h00.



MAISON COMMUNALE

Rue des Trois Ponts 46 à Amberloup

6680 Sainte-Ode

061/21.04.40 - fax : 061/68.89.62

contact@sainte-ode.be

www.sainte-ode.be

ÉDITEUR RESPONSABLE :

Catherine POOS, Echevine

RÉDACTION : le Collège communal, le personnel communal, les mouvements associatifs

SOURCES PHOTOS :

Adm. Communale - St Sainte-Ode - V. Cornette - I. Jusseret -

P. Willems - P-Y Fajts - Victor Pierrot - Graphicrea, A.

Carpentier.

RÉALISATION GRAPHIQUE : Graphicrea